

OCTOBRE
2016

Le Sillon

au cœur d'Yffiniac

Bulletin municipal



FESTIVAL L'ŒIL VAGABOND

JEUDI 20 ET VENDREDI 21 OCTOBRE (P8)

PÔLE CULTUREL LE PATIO

ACTUALITÉS MUNICIPALES

Zone de rencontre : rappel

ENFANCE ET JEUNESSE

La Quinzaine de l'information

SPORTS, LOISIRS ET CULTURE

Rentrée littéraire

Meeting d'automne



Sécurité aux abords des écoles

Afin d'assurer la sécurité aux abords des écoles, la signalisation est primordiale tout comme le respect du code de la route.



dans ce numéro



SOMMAIRE

EDITO

Actualités municipales

ZONE DE RENCONTRE : RAPPEL

COEUR DE VILLE : FIN DE LA PREMIÈRE PHASE

UN CONCILIATEUR DE JUSTICEP4-5

Enfance Jeunesse

LA QUINZAINE DE L'INFORMATION

DES APPRENTIS ARCHÉOLOGUES AU BOIS GILBERT

DES ACROBATES AÉRIENS À ST-AUBIN.....P6-7

Sports, loisirs et culture

MEETING D'AUTOMNE

SPECTACLE CIRKLE

RENTÉE LITTÉRAIRE

LA LUDOTHÈQUE A LA MEDIATHÈQUE.....P8-9

Bloc notes

LES BONS RÉFLEXES POUR

ÉCONOMISER L'EAU.....P10

Conseil municipal

Opposition.....P11

Agenda / Au fil des jours.....P12

« Bien vivre ensemble »

A bien des égards, vivre à Yffiniac présente de nombreux atouts, gage de notre qualité de vie. Au-delà des équipements municipaux et autres infrastructures, des espaces verts, cette qualité de vie ne pourra perdurer sans la participation citoyenne de ses habitants, moteurs et acteurs de ce « bien vivre ensemble ».

Civisme... appel ou rappel

Respect, intérêt public ou intérêt général, tolérance... *Le civisme consiste, à titre individuel, à respecter et à faire respecter les lois et les règles en vigueur, mais aussi à avoir conscience de ses devoirs envers la société. De façon plus générale, le civisme est lié à un comportement actif du citoyen dans la vie quotidienne et publique. C'est agir pour que l'intérêt général l'emporte sur les intérêts particuliers* (définition proposée sur le portail *La vie publique*).

Prendre soin de la propreté de l'espace public, éviter les nuisances sonores, respecter le code de la route mais aussi porter de l'attention à son voisin sont quelques exemples de comportement faisant appel simplement à la responsabilité et au bon sens de chacun. A contrario, l'absence ou le manque de civisme peut aboutir à des situations qui viennent nuire à ce « bien vivre ensemble », comme le non respect des jours et horaires de travaux de bricolages, la dispersion de mégots de cigarettes sur la voie publique ou encore le stationnement de véhicules sur les trottoirs. C'est pour ces raisons que la société s'est dotée d'un certain nombre de règles qui vous seront rappelées régulièrement dans le Sillon (et dans nos différents supports de communication).

Pour plus de sécurité aux abords des écoles

La municipalité a entrepris des travaux de sécurisation des accès des enfants et des parents aux abords des écoles : réalisation d'un plateau surélevé rue de Plédran (école Saint-Aubin), aménagement d'une zone de rencontre dans le secteur du groupe scolaire du Bois Gilbert (voir p4), mise en place de barrières de sécurité. Cependant, la sécurité des enfants ne pourra être assurée par ces seuls aménagements et trop de comportements imprudents sont constatés au quotidien : parents ou accompagnateurs trop pressés qui ne respectent pas le code de la route (stationnement anarchique par exemple). La police municipale, présente régulièrement devant les écoles, ne manquera pas de vous rappeler les consignes de sécurité.

Et comme dit la maxime : « La liberté des uns s'arrête là où celle des autres commence ». A bon entendeur...

Denis Hamayon

1^{er} adjoint à la communication et à la vie locale

RAPPEL

Elections en 2017
Pour pouvoir voter en
2017 (élections présidentielles et législatives), pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2016 !

Zone de rencontre

Priorité aux piétons !

Aménagée en février 2015, la zone dit de « rencontre », située dans le secteur du groupe scolaire du Bois Gilbert, impose un nouveau concept de circulation. Il s'agit d'un espace où les piétons, vélos et voitures se partagent la même voirie, avec priorité aux piétons, autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner. La vitesse de tous les véhicules y est limitée à 20km/h et le stationnement n'y est autorisé que sur les emplacements matérialisés à cet effet. Tout stationnement en dehors de ces emplacements est considéré comme gênant et passible d'une contravention de 35 € (2^e classe).



L'entrée et la sortie de cette zone sont annoncées par un panneau de signalisation ainsi que d'un marquage au sol.



Une entrée de ville sécurisée

La première tranche de l'opération Coeur de ville, comprenant les rues du Général de Gaulle, du 19 Mars 1962 et de l'Église, se termine. Plateaux surélevés, élargissement des trottoirs permettront d'améliorer la circulation et la sécurité des piétons. Des places de stationnement ont été créées et des espaces de convivialité constitués de dallage et plantations sont en cours de finition sur les placettes des rues de l'Église et du 19 mars 1962.

La phase 2 concernera l'aménagement du parking derrière la maison paroissiale (passage Abbé Briens) et du plateau surélevé au droit du Patio. Les travaux doivent démarrer fin janvier 2017 et pour se terminer fin avril.

La circulation

Les rues de l'Église et du 19 mars 1962 se-

ront en sens unique, de la rue de Gaulle vers la Place de l'Église.

Le stationnement en zone bleue

Les places de stationnement réalisées sur la rue du Général de Gaulle seront en zone bleue, quatre d'entre elles étant limitées à 10 minutes (boulangerie et supérette).

A compter du 31 octobre 2016, la réglementation de la zone bleue sur la place de l'Église sera à nouveau en vigueur, au même titre que toutes les zones instaurées en 2015.

La zone bleue, délimitée par des panneaux réglementaires et un marquage au sol de couleur bleue, limite la durée de stationnement à 1h30, de 8h30 à 12h et de 14h à 18h, sauf dimanches et jours fériés.



Salle Le Trait d'Union

Travaux d'isolation

Des travaux d'isolation extérieure sont en cours de réalisation à la salle Le Trait d'Union (derrière le pôle culturel). Les façades nord, sud et ouest vont être habillées d'un bardage métallique et les menuiseries extérieures ont été remplacées. Coût des travaux : 51 000 € TTC

Visites de quartiers

Retour sur les deux dernières

Les élus poursuivent leurs visites de quartiers : lotissement St Jean et de la rue Mgr Le Mée (samedi 11 septembre) et Bellevue St Aubin et Lotissement des Cours (samedi 1^{er} octobre).

La vitesse toujours et encore

Véritable constante tout au long de ces visites, la vitesse excessive des automobilistes est chaque fois signalée. Malgré les ralentisseurs, chicanes, il reste des récalcitrants au « Bien circuler ensemble ». Le radar pédagogique sera à nouveau repositionné notamment à la sortie du bourg en direction des Villes Hervé.

Le stationnement gênant et la future verbalisation

L'ensemble des quartiers et les deux derniers n'y échappent pas. Les riverains notent des voitures stationnées sur le trottoir, sur les passages piétons et même sur les places handicapées. Après avoir effectué une campagne de prévention, la police municipale sera chargée de verbaliser. Le « Bien vivre ensemble » passe aussi par le respect des règles sur les espaces publics. Rappelons que le montant de l'amende pour stationnement gênant est passé à 135 euros (4^e classe) !

Les risques inondations au Saint Jean

Les riverains ont exprimé leur inquiétude sur la question du risque inondation.



Les élus et les riverains du quartier Bellevue St-Aubin.

L'enquête publique concernant le PPRLI (Plan de Prévention des Risques Littoraux et Inondations) s'est déroulée en juillet dernier à la mairie et l'adoption de ce plan est prévu pour novembre prochain. Concernant l'autorisation de travaux de doublage de la buse au pont du Saint-Jean, la démarche est en cours. A la demande de la commune d'Hillion, la prise en compte des conséquences et effets en aval doit être là aussi mesurée. A suivre donc.

Le mur anti-bruit

Les riverains de Bellevue Saint-Aubin se sont rappelés au bon souvenir du mur anti-bruit qui devait être réalisé sur plus de 300 mètres le long de la RN 12. Le maire a expliqué que ce mur à la charge de l'Etat devait être financé par la fameuse écotaxe, il faudra sans doute être patient.

Prochaine visite samedi 29 octobre aux Grandes Pâtures

Conciliateur de justice

Jean-Claude Lemièrè règle les conflits entre particuliers



Jean-Claude Lemièrè (à d.) au côté du maire Michel Hinault.

Conciliateur sur la commune d'Yffiniac depuis février 2015 et plus précisément sur le canton de Trégueux, Jean-Claude Lemièrè intervient gratuitement lors de litiges entre voisins, locataires ou copropriétaires, des dettes ou impayés, des litiges liés à la consommation, ou des malfaçons concernant des travaux. En revanche, il ne peut intervenir dans les affaires relevant du droit pénal, de la famille ou du travail. Nommé par le 1^{er} président de la cour d'appel, Jean-Claude Lemièrè a pour mission d'obtenir un accord amiable entre

les deux parties. En 2015, 27 dossiers ont été enregistrés dont cinq traités sur le lieu du litige. Onze dossiers ont fait l'objet d'une conciliation. La majeure partie des dossiers sont des conflits de voisinage (haies, droit de passage, nuisances sonores), les autres litiges concernent la consommation (véhicules, opérateurs téléphoniques, etc.).

Monsieur Lemièrè reçoit sur rendez-vous (02 96 70 60 33) à la mairie une fois par mois, le 3^e mercredi.



La Quinzaine de l'information au Pij Du 11 au 25 octobre

Du 11 au 25 octobre, découvrez le réseau information jeunesse, ses activités et ses missions à l'occasion de la Quinzaine de l'information.

Au programme :

- Jeudi 20 de 10h à 12h30 : atelier baby-sitting - (réservation obligatoire)
- Vendredi 21 de 14h30 à 16h30 : jeu « quizz'inn »
- Mercredi 26 de 14h30 à 16h : comment paramétrer son compte Facebook ?
- Mercredi 26 à 20h (**salle du conseil municipal**) : débat sur le thème *Facebook, un ami qui vous veut du bien ?*
- Jeudi 27 de 14h30 à 16h : jeu *La rivière du doute Internet est-il dangereux ?*
- Vendredi 28 de 14h à 16h : paroles d'Yffiniacais *La vie à Yffiniac, ce qui a changé en 80 ans*
- Samedi 29 octobre de 14h à 17h : portes ouvertes : information sur le Bafa/Bafd ; sur l'international (entre voyage et études, voyage et travail, voyage et découverte) ; exposition de l'Institut de recherche pour le développement (Ird) sur l'alimentation au Sud ; pot de clôture

Réservation ou information au 06 07 33 36 27 ou pij@ville-yffiniac.fr

A noter : tous ces rendez-vous se dérouleront au Pij excepté le débat du 26 à 20h qui se déroulera à la mairie (salle du conseil).

Groupe du Bois Gilbert

A la Maison de la Baie

« Mercredi 21 septembre, nous sommes allés à la Maison de la Baie participer aux animations de l'association *Vert le jardin*. Nous avons d'abord découvert l'exposition *Manger malin* où nous avons appris les avantages à consommer des produits locaux. Ensuite, nous avons participé à trois ateliers jardinage, le premier étant sur le compostage. On a aussi fabriqué des hôtels à insectes (photo), pour qu'ils puissent se réfugier et se reproduire. Nous avons découvert la technique du jardinage en lasagne qui consiste à superposer plusieurs couches de cartons, de paille, de déchets végétaux pour obtenir du terreau. Cette expérience nous a donné envie de créer un potager à l'école et de manger plus de produits locaux. »
Les CM1/CM2 de Mme Lebrun



Un atelier « archéo »

Les apprentis archéologues de Mme Jonckheere se sont initiés à l'archéologie et ses méthodes, destination l'Égypte. Au cours de cet atelier proposé à la foire exposition, ils ont participé à un chantier fouilles. A l'aide de pinces, ils ont minutieusement déterré les trésors enfouis dans le sable.



Ecole Saint-Aubin Acrobates aériens

Les enfants n'ont pas pu résister à l'appel du parcours acrobatique au sol et en hauteur proposé par un parent d'élève Patrick Taffin et dirigeant de Jumping R. Après avoir enfilé leurs baudriers, ils ont pu mettre à épreuve leur courage. Des sensations exceptionnelles et inédites, de l'appréhension parfois avant de s'aventurer... mais que de sourires et de fierté après le 1^{er} passage !



Les élèves découvrent l'Égypte

Les mystères de Toutankhamon n'ont plus de secrets pour de nombreux élèves de l'école. A l'occasion de cette sortie à la foire exposition, les enfants ont visité la salle des trésors, vu des sarcophages, une momie. Ils ont également partagé les contes de la civilisation égyptienne avec une conteuse.

Les CE2 de Sophie Rissoan prennent la pose.

Les vacances de la Toussaint

Inscription jusqu'au 12 octobre !

Les vacances de la Toussaint se dérouleront du jeudi 20 octobre au mercredi 2 novembre inclus. Attention, les dossiers d'inscription sont à retirer au service enfance jeunesse ou à télécharger sur le site internet de la ville et sont à retourner au plus tard mercredi 12 octobre !





Viens jouer à la médiathèque !

La ludothèque d'Hillion *La Farandole* s'invite à la médiathèque. Au programme : tout plein de jeux pour petits et grands, et des histoires riches en surprises... pour les petites et grandes oreilles !

Mercredi 26 octobre de 14h à 17h - Salle L'Escapade - Gratuit

Rentrée littéraire

Rendez-vous avec Emmanuelle Georges

Un rendez-vous proposé par le service Culturel samedi 8 octobre autour de la littérature en compagnie d'Emmanuelle Georges, libraire passionnée et spécialiste de littérature française et étrangère. Ce rendez-vous est aussi un temps d'échanges où vous pourrez partager également vos coups de coeurs.

Samedi 8 octobre de 10h à 12h - Salle L'Escapade (Le Patio) - Entrée libre



Festival « L'Oeil Vagabond »

Jeudi 20 et vendredi 21 octobre

Des courts-métrages, des films d'animation, des ateliers ciné et des jeux pour découvrir les coulisses du cinéma : c'est ce que propose L'Oeil Vagabond, un festival sonore et visuel à destination du jeune public. Durant deux jours, vous pourrez vagabonder d'un atelier, d'un film ou d'une machine à l'autre et vous initier aux techniques de l'image et du son.

Au programme

Le jardin de l'Oeil

Un espace en accès libre pour comprendre le b.a-ba du cinéma (découvrir les objets du pré-cinéma, le théâtre d'ombres, etc).

Cinéma forain !

Temps fort du festival, Cinéma forain est un spectacle cinématographique interactif qui invite les

visiteurs à devenir des spectateurs acteurs.

Atelier « making off »

Dans le cadre d'un partenariat avec le service enfance jeunesse d'Yffiniac, les ados de l'Antre-jeunes réaliseront un reportage sur le festival.

Le festival

Créé en 2005, le festival se déroule sur plusieurs communes en Côtes d'Armor et Ille-et-Vilaine. Organisé par l'Uffej Bretagne (Union française de film pour l'enfance et la jeunesse), il se tiendra du 20 octobre au 4 novembre et aura pour thème cette année « le son ».

Pôle culturel Le Patio - Tarif : 3,5 € le film ou l'atelier. Réservation conseillée. Plus d'informations sur www.uffejbretagne.net

Exposition

« La lune est blanche »

Du 7 novembre
au 3 décembre

Cette exposition est tirée de la bande dessinée *La Lune est blanche*, réalisée par François et Emmanuel Lepage et dans lequel les auteurs retracent leur voyage en Antarctique. Le parcours de ces hommes qui, au service de la science, écrivent l'aventure de l'exploration polaire du XXI^e siècle... La BD, est le récit à la fois d'un voyage en Antarctique et d'une mission scientifique sur la base française Dumont d'Urville, en terre Adélie.

Salle d'exposition (Le Patio) - Entrée libre

Spectacle

« Invitation au voyage Circle »



A destination des tout-petits, ce spectacle est un voyage sensoriel au coeur des quatre saisons, où se mêlent danse, cirque, cerceau aérien, le tout pimenté de rythme africain et d'instruments de musique. Présenté par la Compagnie *Les Voyageurs Immobiles*, le

spectacle sera suivi d'un atelier découverte et de partage autour d'instruments de musique, tissu aérien, cerceau, pétales, plumes et feuilles.

Vendredi 28 octobre à 16 h - Salle L'Escapade (Le Patio) - A partir d'un ans - Gratuit

La fête des Chocards (du 19 au 27 novembre)

2 week-end de festivités



La fête des Chocards (du nom de la spécialité pâtissière locale) investira comme il se doit les rues du centre-bourg durant quinze jours. Sous l'égide du Comité d'Animation, cette manifestation mobilise les élus et ses services municipaux ainsi que de nombreux bénévoles. Au fil des idées, le programme respecte la tradition mais s'accorde quelques touches de modernité. Jamais figé, il laisse aussi la place à des surprises en tous genres. Dès le début du mois de novembre, les commerçants annonceront chacun à leur manière l'arrivée de la fête foraine qui trônera au coeur du centre-bourg et les rendez-vous festifs concoctés par les co-organisateurs. Détail du programme dans le prochain Sillon

Brocante des Chocards dimanche 27 : inscriptions au 07 80 32 57 58
ou www.animation-yffiniac.com

Meeting d'automne

Tous aux courses !

Temps fort des courses hippiques, le meeting d'automne se déroulera du 15 octobre au 11 novembre et s'ouvrira samedi 15 octobre avec 8 courses de trot.

Le programme : dimanche 16 octobre (7 courses de galop), dimanche 30 octobre (7 courses de galop), dimanche 6 novembre (8 courses de trot - premium télévisé sur la chaîne Equidia, Pmu national et Prix des Chocards), vendredi 11 novembre (7 courses de galop).

Guy Perruchon honoré

A la tête de la Société des Courses pendant plus de trente ans, Guy Perruchon a été honoré dernièrement lors d'une petite réception à l'hippodrome, en présence des bénévoles de l'association, de Michel Hinault maire d'Yffiniac et Fernand Robert conseiller départemental. Pour l'occasion, l'ancien président a notamment reçu la médaille de la ville de Saint-Brieuc des mains du maire Bruno Joncour.



Au cours de cette cérémonie conviviale, Michel Hinault a offert à Guy Perruchon (à d.) un cadre pêle-mêle de photos retraçant quelques moments de ses trente années passées à la Société des Courses.

Festival Photoreporter

Du 1^{er} au 30 octobre

Chaque automne, depuis 2012, Saint-Brieuc accueille le festival Photoreporter, une occasion exceptionnelle de faire découvrir des reportages photographiques inédits sur des sujets du monde entier. Du fleuve jaune en Chine aux femmes somaliennes réfugiées en Ouganda en passant par l'impact écologique et humain sur les agriculteurs sri-lankais ou la vie des chemins du GR34 en Bretagne, neuf photographes de huit nationalités différentes présentent, pendant un mois, leur regard sur le monde, que ce soit à deux pas ou à des milliers de kilomètres de chez nous.

Le festival Off

Parallèlement à la programmation officielle de la manifestation, plus d'une trentaine de photographes, locaux ou non, investira l'espace urbain pour présenter leurs clichés dans différents lieux : magasins, galeries commerciales ou artistiques, restaurants, hôtels, parc...

Plérin (carré Rosengart) - Tous les jours de 10h à 19h - Entrée libre
Renseignements au 02 96 77 30 41



Cérémonie des récompenses

Vous connaissez des talents ?

La soirée des récompenses sera l'occasion de mettre à l'honneur les sportifs qui se sont illustrés au cours de la saison dernière mais aussi les bénévoles et autres talents qui se sont distingués dans des domaines différents (activités culturelles, musicales, etc).

Si vous connaissez dans votre entourage une ou des personnes méritantes yffiniacaises et non inscrites dans une association, faites-nous le savoir au plus vite.



BLOC NOTES



Vous avez des factures d'énergie trop élevées ? Vous avez du mal à chauffer votre logement ? Problèmes de moisissures ou d'humidité ? Vous vous sentez en inconfort dans votre logement ?

Saint-Brieuc Agglomération met en place de nouvelles aides dans le cadre du programme Rénov'action pour vous aider à faire des économies d'énergie et d'eau. Totalement gratuites, elles sont proposées à tous les habitants de Saint-Brieuc Agglomération, sans condition de ressources.

Concrètement, vous pouvez bénéficier de deux visites à domicile par un conseiller

Economie d'énergie et d'eau

Ayez les bons réflexes !

de Saint-Brieuc Agglomération pour vous aider à faire des économies au quotidien : une visite diagnostic pour faire le point avec vous sur vos consommations d'eau et d'énergie et comprendre vos éventuelles difficultés, une visite bilan pour vous proposer (et installer) gratuitement des petits équipements économes et une orientation vers la solution la plus adaptée à votre demande.

Pour plus d'infos : contacter Rénov'action au 02 96 77 30 70 ou remplissez le coupon-réponse joint dans votre bulletin pour bénéficier de nos conseils.

Intoxications au monoxyde de carbone

Les bons gestes de prévention

Le monoxyde de carbone provoque chaque année des milliers d'intoxications et une centaine de décès. Ces intoxications accidentelles se produisent majoritairement au domicile entre octobre et mars. Pour éviter ces risques d'intoxication, des gestes de prévention élémentaires, mais essentiels, peuvent être adoptés et mis en pratique tout au long de l'année, comme :

- faire vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude et les conduits de fumée par un professionnel qualifié. tous les jours, aérer au moins

dix minutes, maintenir les systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et ne jamais boucher les entrées et sorties d'air - respecter les consignes d'utilisation des appareils à combustion : ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu - placer impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments ; ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue, etc.

Pour plus d'infos :
www.santepubliquefrance.fr



Conseil municipal du 26 septembre février 2016 en bref (principales délibérations)

Le Conseil Municipal

- **Commande** au SDE les travaux d'alimentation du lot n° 1 du lotissement du Dernier Sou, dédié à la construction de logements sociaux. Charge communale : 5 050 € (unanimité)
- **Autorise** la prise en charge technique et financière de la destruction des nids de frelons, y compris chez les particuliers et délègue au Maire l'organisation de la procédure de commande des prestations auprès des professionnels compétents (unanimité)
- **Valide** l'inventaire des zones humides et des cours d'eau réalisé par les services de Saint-Brieuc Agglomération et le Comité de pilotage mis en place localement. Ce document sera annexé au Plan local d'urbanisme (unanimité)
- **Autorise** le Maire à signer des conventions de servitude avec Enedis (anciennement Erdf) :
 - passage d'une ligne souterraine rue du Dernier Sou

-déplacement d'un poteau électrique rue René Coty (unanimité)

- **Cède** à un particulier un délaissé de voirie de 82 m² jouxtant sa propriété, rue René Coty au prix de 5 € le m², les frais d'acte seront à la charge de l'acquéreur (unanimité)
- **Approuve** le nouveau pacte de solidarité territoriale financière et fiscale proposé par Saint-Brieuc Agglomération, qui introduit notamment la mise en place :
 - d'un partage des nouvelles ressources de taxes foncières sur les Zones d'activités communautaires (50%)
 - de la taxe d'aménagement, sur ces mêmes Zones (prélèvement de 10% par l'Agglomération) (unanimité)
- **Valide** les avancements de grade du personnel, faisant suite aux examens professionnels (unanimité)
- **Approuve** la convention de participation «Prévoyance» du personnel négociée après consultation

avec la société Collecteam - Allianz de La Chapelle St-Mesmin (45) (unanimité)

- **Adhère** au Groupement de commandes de Saint-Brieuc Agglomération pour la réalisation des relevés topographiques (unanimité)
- **Renouvelle** son adhésion au Service commun de Saint-Brieuc Agglomération « Prévention des risques majeurs » (1 850 € par an). Ce service accompagne la commune dans l'élaboration de son «Plan communal de sauvegarde» (Pcs) et du « Document d'information communal sur les risques majeurs » (Dicrim) (unanimité)
- **Crée** une commission en charge de réfléchir à la mise en place d'un marché de plein air (unanimité)
- **Prend acte** du compte rendu des principaux achats (gestion courante et petits investissements) effectués par l'exécutif par délégation de l'assemblée.

GRUPE DE L'OPPOSITION

Écouter-Échanger-Agir pour Yffiniac

Le pacte de solidarité territoriale, financier et fiscal définit les participations financières de l'agglomération, notamment pour la répartition aux communes, des fonds nationaux de péréquation (FPIC), ainsi que l'aide au fonctionnement.

Jusqu'à présent, les communes perçoivent la totalité des impôts fonciers collectés sur les zones d'activités de leur territoire, ce qui pour Yffiniac représente une recette conséquente, compte tenu de la présence de nombreuses zones d'activités sur la commune.

St Brieuc Agglomération envisage de récupérer une partie de l'accroissement des taxes foncières de l'ensemble des zones d'activités communautaires au motif qu'elle gère et entretient les zones d'activités. Si les communes composantes de l'agglomération conservent une dotation équivalente à celle de 2015, soit 59000 € pour Yffiniac, au titre

du FPIC, St Brieuc Agglomération s'octroie la totalité de l'augmentation de la dotation globale qui lui est consentie par l'Etat en 2016.

On voit bien, que les prises de compétence de l'intercommunalité vont s'accompagner de plus en plus, d'une captation des recettes, qui jusque là étaient affectées aux communes.

Le dispositif de solidarité mis en place va profiter, essentiellement, aux communes dont le potentiel fiscal est le plus faible et à l'inverse la part revenant aux communes les plus riches risque d'être amputée.

Ce dispositif sert aussi à financer les grands projets de l'agglomération, mais il ne faudrait pas qu'il soit utilisé, de manière démesurée, pour St Brieuc Ville, même si la ville centre est un maillon important dans le développement de notre territoire.

Le contour de notre communauté d'aggloméra-

tion va donc être modifié au 1er janvier prochain, pour l'élargir à d'autres communautés de communes des alentours.

L'arrivée de communes nouvelles, au sein d'une agglomération élargie, va encore remanier cette distribution, espérons, que les décideurs, qui auront à charge de gérer cette nouvelle configuration, sauront être les garants de l'équité des territoires et vigilants sur la répartition des fonds, mis à leur disposition, afin de permettre la stabilité des taux d'imposition.

Les conseillers municipaux du groupe : Fernand Robert - Annie Pihan - Fabrice Bouliou - Maryvonne Ballay

Permanence en mairie à 11h le 1^{er} samedi de chaque mois - Fryffi2014@free.fr - 07 82 22 88 16

Yffiniac pour vous

Les vacances sont terminées.

Même si la période estivale se termine de façon que l'on pourrait qualifier « d'été indien », la rentrée est fidèle aux années précédentes avec son lot d'augmentations en tous genres, une fiscalité locale qui pèse de plus en plus sur le budget des ménages et ce n'est pas fini.

Se réfugier derrière la stabilité de taux stables ne change en rien le résultat, la revalorisation systématique de la base taxable conduit mécaniquement à une augmentation de l'impôt. Sans compter la taxe des ordures ménagères qui prend une augmentation de 6,37 % quelle justification ?

La situation nationale n'est pas en reste contrairement à ce que l'on veut nous faire croire. Il n'y a aucune amélioration du chômage, les soit disant bons

chiffres sont obtenus à partir de tripatouillages dans les différentes catégories A.B.C. les radiations injustifiées, les stages de formation qui n'ont qu'un seul but « Améliorer les statistiques. »

Préoccupation Majeure, c'est ce sentiment d'insécurité qui se généralise, les attentats récents ne sont pas de nature à rassurer « N'importe qui peu être victime, n'importe quand, n'importe où. » Personne n'est à l'abri et ce malgré les discours rassurants de nos hommes politiques, mais derrière il n'y a pas grand chose de concret voire rien. Le pire c'est qu'ils arrivent même à se servir de ces événements douloureux à des fins de propagande.

Tout ceci est fort regrettable et ce laxisme latent est un terreau très fertile, dont l'extrémisme se nourrit

pour avancer ses pions, le désespoir conduit l'être humain à être irrationnel, regardez ce qui c'est passé en Autriche et tout dernièrement en Allemagne. Non nous ne sommes pas alarmistes simplement réalistes. Nous devons veiller à la sécurité de nos concitoyens et ne pas laisser s'installer ce sentiment d'insécurité et veiller au respect de la laïcité et à l'application très stricte de la loi sur ce sujet.

Pour en savoir plus, prenez contact ou rendez-vous avec nous : André Rabet 06 80 10 15 63, Laurent Boulay 06 07 37 10 27 ou sur notre site « yffiniac pour vous.fr »

Etat Civil

NAISSANCES

- 27/08 - Chloé Loric Briard, 4 rue du Haut des Champs
 06/09 - Justine Lepage, 3 impasse des Grèves
 10/09 - Hanae Bureau, 9 rue des Grandes Pâtures
 12/09 - Loris Tribert, 78 rue du Général de Gaulle
 14/09 - Théodore Robin, 10bis rue de Carvidy
 16/09 - Ylinna Gallais, 1E rue des Alouettes
 19/09 - Loévan Rouxel, 50 rue des Villes Hervé
 21/09 - Lucas Garcia, 37 rue du Général de Gaulle

MARIAGES

- 03/09 - Arnaud Lachuer de Trégomeur & Emilie Pietot,
 4 rue Henry de Toulouse Lautrec

DÉCES

- 19/09 - Yvonne Pieto née Hamon, 80 ans, 8 lotissement
 Clos du Bourgneuf

Urbanisme

DÉCLARATION PRÉALABLE

- Mme Da Silva Carla, 2 impasse de la Hazée,
 extension et création d'ouvertures
- M. Fernandez Jérémie, La Motte Lorette,
 isolation extérieure et création d'ouvertures
- M. Jouault Jérôme, La Tenue Chêne,
 modification d'ouvertures
- M. Le Berre Yoann, 5 rue des Valérianes, clôture

PERMIS DE CONSTRUIRE

- M. Mwamba Roland, 30 rue du Général de Gaulle,
 changement de destination d'un local commercial
 en logement
- M. Villesalmon et Mme Collet, 1 impasse Caron,
 maison individuelle
- Côtes d'Armor Habitat, 2 rue Monseigneur Le Mée,
 réhabilitation et extension du bâti pour création de
 6 logements locatifs

PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF

- M. Lemée Georges, 8 rue Châteaubriand,
 modification teinte enduit

Modification du Plan local d'urbanisme

Avis d'enquête publique

Dans le cadre du projet de modification du Plan local d'urbanisme, une enquête publique se déroulera du mercredi 12 octobre au lundi 14 novembre.

Le projet de modification porte sur :

- la modification de l'orientation d'aménagement et de programmation de la zone 1AUB dite du « Buchonnet » ;
- la création et la modification d'emplacements réservés.

Le commissaire-enquêteur recevra en mairie d'Yffiniac le mercredi 12 octobre 2016 de 08h30 à 12h, le samedi 29 octobre 2016 de 9h à 12h, et le lundi 14 novembre 2016 de 14h à 17h.



Chaque 3^e dimanche du mois : rassemblement de véhicules anciens et de sport sur le parking de l'Hyper U (Les Mordus de l'Auto)

OCTOBRE

- SAMEDI 8** Assemblée générale - Salle Triskell (Les Traines Savates)
- SAMEDI 8** Rencontre avec la libraire Emmanuelle Georges
 Salle L'Escapade (Le Patio) - Service Culturel
- DIMANCHE 9** Concours départemental de pétanque - Boulodrome
 (Pétanque Club de la Baie)
- JEUDI 13** Réunion du calendrier des fêtes - Salle le Trait d'Union
- SAMEDI 15** 10 ans du Pétanque Club - Salle du Belvédère
 Calendrier des Fêtes (à 20h30) - Salle Le Trait d'Union
- 15 & 16** Concours de boules - Boulodrome (Union Bouliste)
- 15 & 16** Courses hippiques - Hippodrome (Sté des Courses)
- 22 & 23** Concours d'attelage - Hippodrome (Cavales d'Automne)
- 20 & 21** Festival « L'oeil vagabond » - Le Patio (Service Culturel)
- JEUDI 20** Atelier baby-sitting - Pij (Service Enfance Jeunesse)
- VENDREDI 21** Conseil municipal
- MERCREDI 26** Atelier « Facebook, un ami qui vous veut du bien ? »
 Pij (Service Enfance Jeunesse)
- VENDREDI 28** Cérémonie des récompenses - Salle du Belvédère (19h)
- VENDREDI 28** Spectacle « Circle » - Salle L'Escapade (Le Patio) (Service Culturel)
- SAMEDI 29** Assemblée générale - Salle Le Vauriault (Les Fraiches Cancan)
- SAMEDI 29** Portes Ouvertes (info Bafa + partir à l'étranger) - Pij
 (Service Enfance Jeunesse)
- DIMANCHE 30** Courses hippiques - Hippodrome (Sté des Courses)
- DIMANCHE 30** Vide-grenier - Salle des Fêtes (Anse solidaire de la Baie)

NOVEMBRE

- VENDREDI 4** Assemblée générale - Salle Triskell (Pétanque Club de la Baie)
- DIMANCHE 6** Courses hippiques - Hippodrome (Sté des Courses)
- DU 7/11** Exposition « La lune est blanche »
 au 3/12 Salle d'exposition (Service Culturel)

PARUTION DU SILLON

Vos articles doivent nous parvenir au plus tard

le 5 du mois qui précède le mois de parution souhaité.



MAIRIE : Place de la Mairie BP 9 22120 Yffiniac Tél. : 02 96 72 60 33
 Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (vendredi 16h30),
 samedi de 9h à 12h (Etat Civil)
 Mail : accueil@ville-yffiniac.fr / communication@ville-yffiniac.fr - www.yffiniac.com
 (Textes et photos Sillon)
 Directeur de la publication : Michel Hinault
 Le Sillon est édité à 2550 exemplaires et imprimé sur papier recyclé.
 Distribution : Mairie d'Yffiniac
 Création, Impression Roudenn Grafik